

mercredi 17 mars 2021,

Un nouveau budget participatif pour la ville de Saint-Denis

Vendredi 12 mars 2021, la ville de Saint-Denis a inauguré son budget participatif avec notamment la mise en ligne d'une plateforme dédiée jeparticipe.saint-denis.fr. Adopté à l'unanimité au conseil municipal du 28 janvier dernier, ce nouveau budget participatif permet de confier 1 million d'euros aux dionysiennes et dionysiens dès 11 ans mais aussi aux personnes étudiant ou travaillant à Saint-Denis. Les idées et projets proposés devront correspondre à des dépenses d'investissements en lien avec 7 grandes thématiques : la culture, l'éducation, l'environnement, le sport, la santé, la mobilité et la solidarité.

Pierre angulaire du nouveau système démocratique local que l'équipe municipale veut instaurer, le budget participatif se déroulera en 3 grandes étapes. De mars à juillet, le dépôt des idées, soit 4 mois de réunions et d'ateliers avec les habitant.es pour faire émerger les projets qui transformeront leur quotidien. De juillet à novembre, les services de la collectivité réaliseront des études de faisabilité des projets déposés. En novembre, les projets seront soumis au vote selon les critères du scrutin préférentiel. La ville de Saint-Denis réalisera les projets lauréats dans les deux ans.

« Trop d'hommes et de femmes se sentent exclu.es de la vie politique. En confiant des responsabilités et des moyens d'agir aux citoyen.ne.s, nous voulons résorber cette fracture et redonner du sens au pacte démocratique. Avec ce budget participatif, nous développons une démocratie du faire. »
Mathieu Hanotin

Mercredi 17 mars à 19h, Mathieu Hanotin, Sabrina Attari, maire adjointe à la démocratie locale, Kamel Aoudjehane, conseiller municipal délégué au budget participatif, recevront trois dionysien.ne.s pour répondre à leurs questions sur le budget participatif et échanger sur la démocratie locale. La rencontre sera animée par Antoine Bézard, expert-associé à la Fondation Jean Jaurès, et retransmise en direct sur Facebook.

En l'espace de deux jours, une vingtaine d'idées ont déjà été déposées sur la plateforme du budget participatif. Celles-ci témoignent de l'envie des habitant.es de Saint-Denis d'agir pour le climat mais aussi de leur volonté de s'impliquer dans les grands projets que mène Saint-Denis, avec des propositions directement liées aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 par exemple.



Avec ce budget participatif, la ville de Saint-Denis montre que les banlieues ne sont pas des terrains d'expérimentations pour des politiques publiques moins-disantes mais au contraire, qu'elles sont des laboratoires à idées au service de la transition vers une société équilibrée, plus belle et plus viable.

Le budget participatif permettra également de faire évoluer les pratiques des agent.e.s de la ville en les mobilisant sur la mise en œuvre de projets choisis par les habitant.es.

« Ce n'est pas habituel pour les services d'une ville de décliner une volonté citoyenne, cela demande de travailler différemment, à partir d'idées du terrain, sur un mode beaucoup plus horizontal. Dans une période où le lien de confiance entre les politiques et les citoyen.ne.s s'effrite, le budget participatif tend à instaurer un dialogue nouveau entre l'administration et les usagers, il recrée de la proximité. »
Mathieu Hanotin

La municipalité

saint-denis.fr



• Lydia Kanouni

• Attachée de presse - Mairie de Saint-Denis

• 06 14 81 34 64 – lydia.kanouni@ville-saint-denis.fr

Saint ★
Denis